



LES FUNERAILLES

Vous venez de perdre un des vôtres et cette séparation est une souffrance.

Parce que vous croyez au Dieu qui a relevé son Fils d'entre les morts, vous souhaitez pour la personne défunte la célébration de l'adieu.

L'équipe funérailles de votre paroisse va vous aider. En la rencontrant, vous pourrez partager votre douleur. Avec ces personnes, vous parlerez de la célébration et de sa préparation.

Au moment de la réception de la facture des Pompes Funèbres, nous vous demandons de vérifier si la ligne « culte » 140€ est comptabilisée (17€ pour le prêtre, 62€ pour la paroisse, 61€ pour le diocèse). Dans ce cas, les Pompes Funèbres reverse cette somme à la Paroisse Ste Madeleine (Etueffont, Petitmagny, Lamadeleine, Anjoutey, Bourg-sous-Chatelet, Grosmagny, Eloie) après votre règlement.

Dans le cas où le règlement est effectué directement par votre banque, veuillez nous demander un RIB de la paroisse Ste Madeleine

Dans le cas contraire, nous vous demandons de le faire directement à la Paroisse Ste Madeleine en espèces ou en chèque à l'ordre de « Paroisse Ste MADELEINE »

- à donner à un membre de l'équipe funérailles rencontré
- ou au trésorier : M. PINOT CHRISTIAN

Ensemble de Paroisses N°3

7 Rue BURAIIS Cidex 16A

90170 ANJOUTEY. Tel : 03 84 54 67 61

Toutefois une question d'argent ne sera jamais un obstacle à la célébration des funérailles. Il suffit d'en parler.

Nous partageons votre souffrance et désirons vous apporter notre aide et notre réconfort dans cette épreuve.

Communauté Chrétienne de la Paroisse Sainte Madeleine.